

Projet NECTAR

Négociations Climat pour Toute l'Afrique Réussies

Rajae CHAFIL
Chargée de Programme
IEPF

Pourquoi le projet NECTAR ?

I- *Concilier développement et lutte contre le changement climatique :*

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), établis en 2000 à New York, ont réaffirmé le lien entre la lutte contre les changements climatiques et l'accès au développement; en faisant de la durabilité écologique une des conditions du développement socio-économique; a travers notamment :

- L'adaptation de l'agriculture aux nouvelles conditions climatiques,
- L'approvisionnement et l'utilisation de l'eau,
- L'accès aux technologies...

Dans un tel contexte, l'objectif du projet **N**égociations **C**limat pour **T**oute l'**A**frique **R**éussies (NECTAR), lancé en 2008 par l'**IEPF**, est de définir un scénario gagnant pour les pays en développement permettant de concilier la lutte contre le changement climatique avec la réponse aux enjeux énergétiques et de développement durable

Pourquoi le projet NECTAR ?

II- Identifier les actions pour un développement sobre en carbone en Afrique : s'adapter et atténuer à terme les émissions du continent

- **Aujourd'hui, le développement d'actions concrètes, permettant de faire face aux coûts élevés des énergies et des matières premières tout en minimisant les émissions de gaz à effet de serre devient indispensable; y compris dans les pays en développement.**
- **Pour s'engager dans cette voie, les pays en développement doivent être soutenus financièrement et technologiquement vu que leurs choix d'aujourd'hui conditionnent leurs émissions de demain.**
- **Les pays en développement, notamment africains, sont les plus vulnérables face aux impacts des changements climatiques, mais les fonds destinés à l'adaptation sont insuffisants et les procédures complexes.**
- **Pour faire face à ces défis, les pays africains doivent s'impliquer activement dans les négociations avec des propositions concrètes, argumentées et répondant à leurs propres priorités de développement pour défendre leurs intérêts dans l'arène des négociations.**

Conscient de ces enjeux, l'IEPF, organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a engagé des actions d'appui aux pays francophones en matière de suivi du processus de négociations sur le nouveau régime climatique post 2012, dont l'objectif principal est de renforcer les capacités et les positions des négociateurs africains pour la construction de propositions en accord avec leurs priorités de développement.

OBJECTIF DU PROJET NECTAR

- L'objectif principal du Projet NECTAR est de formuler un scénario gagnant pour l'Afrique permettant de concilier la lutte contre le changement climatique et la concrétisation des impératifs de développement durable.
- Il s'agit d'accompagner les pays africains dans le processus de négociations en cours sur le régime de gestion du climat mondial après 2012 afin de :
 - les alimenter en propositions pour les textes de négociation;
 - les appuyer, selon leurs besoins, dans l'ensemble du processus, et notamment dans la phase de mise en œuvre du nouveau régime post 2012; notamment dans la préparation de dossiers de négociation faisant explicitement ressortir leurs priorités de développement;
 - les appuyer dans l'identification d'actions et de projets concrets gagnant-gagnant d'atténuation des émissions des GES et d'adaptation aux impacts attendus des changements climatiques.

Etudes sectorielles

- 6 études sectorielles ont été lancées par l'IEPF dans le cadre de NECTAR dans le but d'identifier les priorités de développement et de dégager les éléments de programmes sectoriels sur lesquels asseoir les bases de programmes nationaux, régionaux et internationaux de lutte contre l'effet de serre et d'adaptation aux impacts des changements climatiques.
- 6 secteurs prioritaires concernés : *bâtiment et urbanisme; agriculture, forêt, énergie, eau et assainissement, transports.*
- 6 pays pilotes choisis pour leur représentativité d'un ensemble régional (conditions climatiques, aspects politiques et techniques, vulnérabilité...):
 - La Tunisie pour le Maghreb,
 - L'Afrique du Sud pour le sud de l'Afrique,
 - Le Gabon pour les pays équatoriaux,
 - Le Bénin pour les pays tropicaux,
 - Le Mali pour la région du Sahel,
 - L'île Maurice pour l'ensemble des îles.
- Originellement francophone, le projet s'adresse aujourd'hui à l'ensemble de l'Afrique. Une approche globale permettra de renforcer l'efficacité des actions et de développer la coordination régionale.

La méthodologie

- Les études ont été menées par des équipes d'experts francophones locaux et internationaux.
- Elles sont représentatives du secteur concerné, et en dressent un panorama pour en tirer des scénarios de prospective. Ces scénarios sont destinés à alimenter la construction d'une stratégie nationale ou locale de développement sobre en carbone et d'adaptation aux changements climatiques.

Les grandes étapes du projet

Realisations :

- Un atelier de lancement des études sectorielles a été organisé à Dakar, en novembre 2008, avec une attention particulière à l'agriculture et au bâtiment.
- Deux journées d'ateliers de préparation des négociateurs ont eu lieu à Poznan, et des interventions ponctuelles sont réalisées lors de chaque session de négociation (Bonn, Bangkok, Barcelone, Copenhague).
- Des études préliminaires pour les 6 secteurs ont été lancées cette année.
- Une étude approfondies sur l'agriculture est achevée (étude réalisée par IRAM-BAASTEL)

Les prochaines étapes :

- Ouverture du projet à l'ensemble du continent et donc inclusion de pays Africains des zones lusophone et anglophones ;
- Lancement des autres études sectorielles (énergie, forêts) fin 2009-début 2010;
- Courant 2010; lancement des autres études (transports, eau et assainissement, bâtiment et urbanisme)
- Organisation des ateliers de présentation des résultats ;
- Compilation et analyse croisée des études finalisées ;
- Publication de listes détaillées d'actions concrètes possibles à l'intention des décideurs.

Les partenaires et les financements en 2009

- Le projet a été jusqu'ici financé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes, l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le Programme de Nations-Unies pour l'Environnement (PNUÉ). Des négociations sont initiées ou engagées pour inclure d'autres partenaires.

Des partenariats techniques ont également été établis avec :

- L'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI/France)
- ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TIERS-MONDE (ENDA/Sénégal)
- GROUPE DE RECHERCHE ET D'ÉCHANGES TECHNOLOGIQUES (GRET/France)
- Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA/Sénégal)
- Fonds mondial pour la nature (WWF – World Wildlife Fund) - Western Africa Freshwater Programme Coordination Office (WAFPCO) [Niger]